

N° 12-209/ ANC/ BN-SG

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ANC fustige les entraves au libre exercice des activités des partis politiques

Ce samedi 14 juillet 2012, vers 16h00, des éléments des forces de police et de gendarmerie, qui faisaient le siège du quartier Kodjoviakopé depuis la matinée, donnent l'assaut au domicile de M. Jean-Pierre FABRE, Président National de l'ANC.

Après avoir balancé une pluie de grenades lacrymogènes par-dessus la clôture, ils défoncent à coup de pioche le portail d'entrée, font irruption dans la cour et passent à tabac des occupants dont certains sont emmenés manu militari vers une destination inconnue.

Des échauffourées se poursuivent jusqu'en début de soirée, des jeunes du quartier ayant, dans l'intervalle érigé des barricades pour tenter d'arrêter la progression des forces répressives.

Tout a commencé un peu plus tôt dans la matinée vers 09h30 lorsque, se faulant à travers le dispositif de police et de gendarmerie qui encerclent son domicile, le Président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et leader du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC) rejoint le lieudit Kodjindji, point de départ de la marche pacifique de protestation FRAC, avec à ses trousses, d'autres éléments des forces de police et de gendarmerie qui suivaient M. FABRE depuis son domicile.

A peine la marche s'est-elle ébranlée qu'une pluie de grenades lacrymogènes s'est abattue sur le cortège qui est attaqué de tout côté par les forces de police et de gendarmerie déployées en masse sur les lieux.

Constatant qu'une fois encore, malgré des formalités administratives de déclaration dûment accomplies dans les délais et conformément à la loi, une manifestation pacifique du FRAC est l'objet d'une répression sauvage, le Président FABRE quitte les lieux et rentre chez lui où l'attend le pire.

Rien ne justifie qu'après avoir empêché le démarrage de la marche du FRAC, les forces de police et de gendarmerie déversent sur les populations des quartiers de Kodjindji et de Kodjoviakopé, ainsi que sur le domicile de M. FABRE une telle rage meurtrière.

Les riverains des quartiers précités sont l'objet d'une véritable expédition punitive menée à dessein par les forces de sécurité : jeunes et moins jeunes, femmes et enfants et personnes âgées, personne n'est épargnée, ni dans les rues, ni dans leurs maisons. Les gendarmes vandalisent plusieurs dizaines de motos dans les rues et dans les maisons.

Les maisons sont brutalement investies, les occupants gazés, attaqués à coup d'explosifs à fragmentations, passés à tabac, ou emmenés sans ménagements.

L'ANC dénonce et condamne fermement les entraves au libre exercice des droits et libertés des citoyens ainsi qu'aux droits et libertés des partis politiques.

L'ANC s'indigne contre tant de brutalité qui montrent que l'ordre donné aux forces de police et de gendarmerie est non pas de disperser les manifestants mais de réprimer la manifestation avec la plus grande violence, en faisant le plus grand nombre de blessés possible.

En exprimant sa compassion et sa solidarité et à toutes les victimes de la violence policière de ce jour, l'ANC souhaite prompt rétablissement aux blessés et appelle les populations togolaises à poursuivre, ensemble avec le FRAC et le CST, la lutte engagée pour libérer le Togo de la dictature.

Fait à Lomé, le 14 juillet 2012,

Pour le Bureau National,
Le Vice-Président

(Signé)

Patrick LAWSON-BANKU